



COMPTE RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance lundi 11 février 2019 à 20 heures 30
Salle du conseil de la mairie

Présents: André ALARD, Michel LEMASSON, Odile COURONNE, Guy SAULIERE, Jean-Claude DELHORBE, Jean-Charles DAGES, Philippe ENTE, Virginie JARDEL, Jeannine CHARRIER, Marie-Laure FERBER, Michel GARNERO

Absents excusés: Jean-Luc LIEUBRAY, Sandrine NOIRET

Procuration: Nadia Garrigue à Odile Couronné

Secrétaire de séance : Virginie JARDEL

1-Approbation du compte rendu de la réunion du 24 janvier 2019

approuvé à l'unanimité

2-Achat immeubles ancienne boucherie

Le maire rappelle au conseil municipal le projet de multiple rural comportant l'achat de l'immeuble où se trouvait l'ancienne boucherie situé dans le bourg.

Le notaire va procéder à deux ventes distinctes et la délibération doit être conforme aux formalités notariées.

A l'unanimité, le conseil municipal

-décide l'achat des immeubles en deux actes:

1/ Vente PLANCHE / commune de Carlux, section C n°804 d'une contenance de 2 ares 15 centiares (215 m2) moyennant le prix de 94 217,37 euros,

2/ Vente LACROIX ESCALMEL / commune de Carlux section C n°1516 d'une contenance de 15 centiares (15 m2) et n°1517 d'une contenance de 34 centiares (34 m2) moyennant le prix de 782,63 euros l'ensemble,

-autorise le Maire à signer l'acte authentique à intervenir devant le notaire et les formalités afférentes pour la réalisation des acquisitions.

Le dossier de demande de DETR (subvention Etat) a été déposé (attestation de réception du dossier en date du 30.01.2019).

3-Classement catastrophe naturelle - sécheresse

Il est possible de déposer un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite à la sécheresse (mouvements de terrains) et réhydratation des sols pour l'année 2018.

Pour information, l'UDM a approuvé une motion générale portant sur la reconnaissance en état de catastrophe naturelle pour les communes de la Dordogne. Cette motion a été adressé au préfet et aux parlementaires de la Dordogne.

4-Assainissement

-travaux lotissement Cluzel et chez Mme Ginebre + remplacement des buses à la lagune.

5-Questions diverses

-Motion / résolution comportant les doléances des maires en direction du président de la République et du Gouvernement

-recrutement agent accueil Maison de services au public en contrat à durée déterminée. Un recrutement va intervenir prochainement.

-Ecoles: courrier inspecteur Académie: carte scolaire rentrée 2019 / RPI: un poste est menacé sur le RPI.

-Bail cabinet psychanalyste: dénonciation du bail par l'occupante

Mise ne place d'un nouveau bail à compter du 1er mars 2019 avec loyer mensuel fixé à 160 euros HT soit 192 euros TTC pour une occupation alternée avec un autre thérapeute à trouver.

-Logement communal: appartement n°5 ex-gendarmerie: la locataire prend congé au 28/02/2019

-Subvention restauration piéta (détériorée par acte de vandalisme): notification accord pour un subvention de l'Etat à hauteur de 50% des dépenses soit 1489,50 euros

-Analyse du laboratoire départemental à la cantine: des aménagements sont nécessaires.

La séance est levée à 21h59